

REQUINS

Une réputation à changer avant qu'il ne soit trop tard...

Le plongeur défilant les requins... Une façon de se faire valoir en société grâce à la mauvaise réputation que le film "Les Dents de la mer" a collée à la peau (certes rugueuse) de ces poissons cartilagineux dont les dents ornent les colliers "des grands chasseurs" de ces monstres terrifiants... C'est vrai qu'au nom du "danger" (quasiment inexistant pour la grande majorité des espèces), il est facile de décider le génocide d'un groupe d'animaux, d'autant que les victimes ne peuvent s'expliquer devant le grand jury des hommes si prompts à tuer. Le plus grand prédateur n'est pas celui que l'on veut faire croire, c'est bien l'homme qui sous divers (bons) prétextes satisfait sa soif de domination et de sang, en massacrant les requins. Ah oui ! J'allais aussi oublier les bonnes vieilles traditions, la préparation d'un potage insipide, cette fois-ci le meurtre pour juste des ailerons... Heureusement certaines associations soucieuses des océans et de générations futures, se sont regroupées autour de Shark Alliance pour dénoncer certaines pratiques de pêche, qui, non contentes de faire disparaître près du tiers des espèces de requins, viennent par voie de conséquence déstabiliser complètement les écosystèmes marins.



Par Jacques Dumas.



Les requins, de même que les raies sont bien réellement en danger d'extinction du fait d'une surpêche dont les états européens sont les responsables majeurs car grands pourvoyeurs des pays asiatiques. Les pratiques de pêches sont mises en cause avec des bateaux de plus en plus sophistiqués qu'il faut bien rentabiliser. Au-delà des requins, le programme "Ocean 2012" lancé en 2009 par Shark Alliance pointe du doigt la mauvaise maîtrise des pêcheries et le manque de concertation efficace entre scientifiques et politiques.

La mauvaise réputation des requins est associée au fait que l'on oublie leur rôle majeur en tant que régulateurs des écosystèmes comme prédateurs supérieurs de la chaîne alimentaire. De ce fait, ils deviennent les moins considérés et les plus menacés de tous les animaux marins. La plupart a une croissance lente et un taux de reproduction faible ce qui limite la reconstitution des populations pêchées. C'est ce constat qui a motivé

le lancement de la Shark Alliance par la Pew Environnement Group, branche environnementale de la Pew Charitable Trusts en Europe. Le but premier affiché était d'obtenir la modification des pratiques et réglementations de pêches au requin sur une base scientifique à partir de campagnes auprès des décideurs. La FFESSM en est l'un des huit membres français actuels.

Il s'agissait donc en 2008-2009 d'encadrer la pêche des requins pour une exploitation pérenne, et pour cela de proposer un plan d'action européen. Celui-ci a été adopté par le Conseil des pêches à Bruxelles en avril 2009. Les actions de Shark Alliance et des plongeurs en France en 2008 et 2009 ont consisté à communiquer sur le sujet via les sites internet et à faire signer des pétitions. Environ 20000 signatures collectées en France par les membres de la Shark Alliance, ont été remises en main propre en janvier 2009, à notre ministre Michel Barnier qui nous a accordé un entretien avec une oreille attentive et s'est



QUELQUES
ESPÈCES EN
DANGER

Le requin peau bleue *Prionace glauca*

Ce requin, au corps très effilé, peut atteindre plus de 3 m. Il tient son nom de la couleur bleue de sa peau. Il ne peut être confondu avec aucune autre espèce avec son long museau, sa bouche parabolique, de gros yeux ronds. Outre sa couleur, il se reconnaît à ses longues nageoires pectorales falciformes et sa longue caudale qui lui permettent des pointes à plus de 70 km/h. Extrêmement répandu dans toutes les mers du globe avec des grandes migrations transatlantiques, le long du *gulf Stream* en direction de l'Europe, c'est aussi le requin le plus rencontré en Méditerranée. Il affectionne les eaux océaniques de surface se nourrissant d'espèces épipelagiques (mollusques, calmars et poulpes, crustacés, poissons dont de petits requins, des oiseaux et des cadavres de cétacés). À l'âge adulte, soit 4 à 6 ans, il mesure environ 2 mètres. L'animal est ovipare placentaire ce qui signifie que les femelles portent les embryons (jusqu'à 50) dans une chambre utérine compartimentée, jusqu'à maturation. Après 9 à 12 mois de gestation, la femelle met à bas au printemps ou à l'automne des bébés autonomes de 30 à 60 centimètres. Il vit environ 20 ans, ce qui lui permet 7 à 8 cycles de reproduction, généralement sur les côtes algériennes (alors que les côtes adriatiques et méditerranéennes sont plutôt considérées comme les nurseries). Il a peu de prédateurs à part l'homme si ce n'est, lorsqu'il est juvénile, le grand blanc, le requin-taupo et les otaries. L'espèce est censée être réglementée par les conventions de Berne et Barcelone, mais pour autant il est très pêché et quasi menacé (UICN[®]) par la pêche à la palangre pélagique en Méditerranée (100 km de ligne et 1500 hameçons) destinées au thon rouge et à l'espadon (et illégales!). Son cycle de reproduction long et une fécondité faible accentuent les effets de cette surpêche.

engagé à soutenir le plan d'action à Bruxelles (ce qu'il a fait). Un ministre qui respecte ses engagements ça arrive...

Rappelons que, dès juin 2007, Shark Alliance s'était déjà associée au WWF pour demander l'inscription de trois espèces menacées à la CITES: l'aiguillat commun, le requin-taupo et le poisson-scie. Shark Alliance était aussi partenaire de la Fondation Nicolas Hulot pour le congrès de l'UICN à Barcelone en juin 2008, ainsi que des principales ONG d'environnement sur le sujet des pêches. L'heure d'obtenir la mise en application par les pays européens est venue!

Le *finning* qui consiste à prélever les ailerons à bord d'un navire et à rejeter les corps des requins à la mer, est une pratique que Shark Alliance a décidé de dénoncer d'un commun accord, en faisant un objectif majeur d'obtenir le renforcement de la législation trop couramment contournée voire non-appliquée. Certains pays (4 européens), comme l'Espagne en tête de file, accordent des dérogations (permis spéciaux) à leurs bateaux de pêche afin de continuer cette pratique pourtant interdite. Trop de lacunes dans la législation, absence de contrôles, et une demande grandissante d'ailerons pour la fameuse soupe, à la mesure du développement

économique des pays asiatiques. Et pourtant, quel intérêt peut-on bien trouver à un potage insipide aux soi-disant vertus aphrodisiaques? Peut-être que les consommateurs ne savent pas qu'il existe le *Viagra* aux performances démontrées... Soyons conscients que l'Europe alimente un tiers du marché asiatique de Hong Kong et qu'il est donc urgent d'agir à notre porte...

Que se passe-t-il hors Europe? La Polynésie Française a décidé d'interdire totalement le *finning* en 2004. Le Costa Rica a interdit le débarquement de requins privés d'ailerons. Les États-Unis ont interdit cette pratique sur le Pacifique et bientôt sur l'Atlantique. Mais l'Europe traîne les pieds...

Du requin dans nos cantines

Vous pensez tous ne pas manger de requin? Mais peut-être parfois de la saumonette tant prisée des cantines des écoles et des restaurants d'entreprises... Il s'agit seulement de requins





QUELQUES
ESPÈCES EN
DANGER

JACQUES DOMINÉ

Le requin-pèlerin *Cetorhinus maximus*

(Mon chouchou qui voilà quelques années m'a fait le plaisir de jouer avec moi, en apnée alors qu'il était encore bébé). C'est le plus grand requin après le requin-baleine, avec une taille moyenne de 9 mètres et pouvant atteindre 15 mètres et peser jusqu'à 4 tonnes. Un corps fusiformes, deux nageoires dorsales sans épines, une bouche en arrière des yeux (très petits) avec un museau conique caractéristique (voire recourbé chez les jeunes). La face ventrale est plus claire avec des taches blanches, la nageoire caudale est asymétrique et en forme de croissant. C'est un grand migrateur de l'Atlantique Nord au Sud, ainsi que du Pacifique, qui pénètre en Méditerranée occidentale, ce qui lui vaut son nom de pèlerin. Il se déplace en banc d'une quinzaine d'individus. Il préfère les eaux froides et les hauts fonds, c'est un côtier pélagique qui recherche le plancton dont il se nourrit exclusivement, jusqu'à 2 000 mètres l'hiver. Il est inoffensif, est-il besoin de le dire! Grâce à ses cinq paires de fentes branchiales qui encerclent pratiquement la tête, il piège les minuscules crustacés planctoniques (copépodes) sur des denticules. Son estomac peut contenir jusqu'à 500 kg de plancton et il peut filtrer 2 000 tonnes d'eau à l'heure à une vitesse de deux nœuds.

Il est ovovivipare, avec une gestation de 3 ans et demi. Il met à bas un à deux jeunes d'environ 1,5 à 2 mètres. Si l'on considère sa longévité de 7 à 16 ans associée à sa très longue gestation et faible fécondité on imagine aisément sa

très grande vulnérabilité à la pêche et par voie de conséquence l'intérêt des mesures d'interdiction totale de pêche dans certaines zones. Il était encore tout récemment pêché pour son huile utilisée pour le tannage des cuirs et l'industrie aéronautique. L'huile était extraite du foie, qui représente pas loin du quart de son poids corporel, le reste du requin étant parfois récupéré pour être transformé en farine pour l'ali-

mentation animale mais plus souvent rejeté à la mer. En Europe, seule la pêcherie norvégienne continue. Le règlement de la communauté européenne du 20 novembre 2006 interdit aux navires européens de le conserver à bord, transborder et débarquer. L'APECS (Association pour l'étude et la conservation des séliens) a débuté en 1998 un programme de recensement (<asso-apecs.org>).



à l'état pelé! Sous ce joli nom se cachent en effet plusieurs espèces, dont le squalo-liche *Dalatias licha* qui est classé vulnérable, le requin chagrin *Centrophorus granulosus* en danger critique d'extinction en Atlantique Nord Est et vulnérable en Méditerranée, le requin hâ *Galeorhinus galeus* vulnérable (tout particulièrement en Méditerranée), la grande et la petite roussette, dont la grande est quasiment menacée, l'émissole tachetée *Mustelus asterias* et la lisse *Mustelus mustelus* vulnérables en Méditerranée,

l'aiguillat commun *Squalus acanthias* en danger critique d'extinction en Atlantique et en danger en Méditerranée. Étonnés non?

Peut-être aussi du chien de mer sur quelques étals? Il s'agit ici encore du requin hâ et des émissoles tachetées et lisses. Pourquoi pas du requin-taupe ou taupe bleu incluant deux espèces en danger critique d'extinction, *Isurus oxyrinchus* et *Lamna nasus*, vendues, comme *Hexanchus griseus* sous le nom de "veau de mer". Le peau bleue est aussi du plus bel effet sur l'étal, →

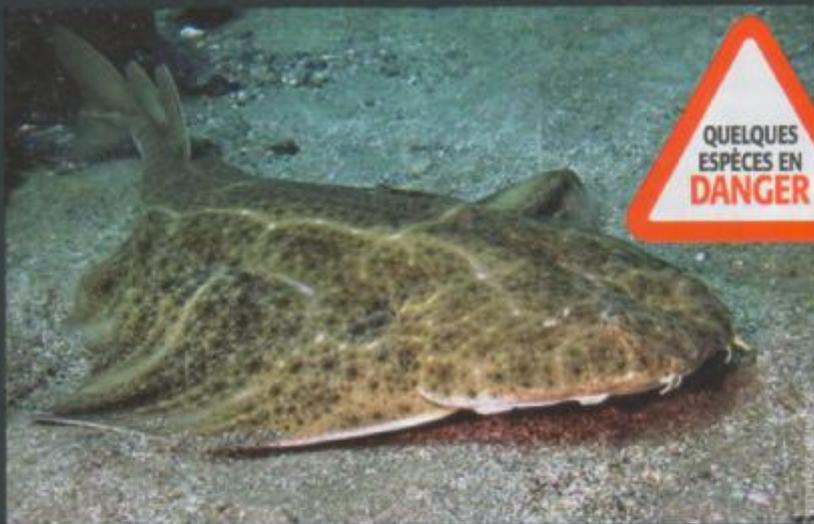
L'ange de mer commun

Squatina squatina

C'est un requin ressemblant à s'y méprendre à une raie de par sa forme large et aplatie, mais s'en distinguant par ses nageoires pectorales non soudées à la tête, un museau court avec deux petits replis nasaux munis de barbillons, une bouche circulaire, cinq paires de fentes branchiales peu visibles, deux nageoires dorsales et une caudale au lobe inférieur plus long que le supérieur. Il dépasse rarement les deux mètres, avec une couleur variable, sombre verte, beige ou brune marbrée. On le rencontre des pays scandinaves aux côtes marocaines et il reste peu fréquent en Méditerranée. C'est un côtier vivant sur les fonds, s'enfouissant le jour dans des substrats vase-sableux ou dans les herbiers, où il guette ses proies qu'il engloutit brusquement (mollusques comme les poulpes, crustacés, poissons divers dont les raies, tacauds, plies, merluchons...). C'est un ovovipare qui incube donc les œufs à l'intérieur de son utérus dans une poche

pour chaque œuf (6 à 8) contenant son propre vitellin dont l'embryon se nourrit à mesure qu'il se développe. Au bout de 10 mois, la femelle met à bas 10 à 25 petits autonomes. L'espèce est censée être protégée et réglementée par les conventions de Berne et Barcelone et figure sur la liste rouge de l'UICN (Union mondiale pour la nature) comme espèce en danger critique d'extinction. Elle est même déclarée éteinte en mer du Nord. Il est

maintenant sous protection complète du Wild Life de la biodiversité au Royaume Uni. Pêché par les chaluts, il se prend aussi au filet ou à la ligne. On utilise sa chair et l'huile de son foie. Deux autres espèces voisines sont à signaler en Méditerranée, l'ange de mer épineux *S. aculeata* reconnaissable à une série longitudinale de denticules dorsaux et l'ange de mer de Bonaparte *S. oculata* plus élancé portant de grosses taches noires.



On estime à plusieurs dizaines de millions le nombre des requins tués chaque année. À ce rythme-là, si rien n'est fait pour limiter la pression de pêche, certaines espèces pourraient disparaître à jamais.



QUELQUES
ESPÈCES EN
DANGER

L'aiguillat commun *Squalus acanthias*

C'est une espèce rencontrée du Maroc à la Norvège, en Méditerranée et en mer Noire. Ce petit requin de 1 mètre trente en moyenne possède cinq paires de fentes branchiales, deux nageoires dorsales qui ont la particularité d'être précédées d'une épine et une caudale sans encoche. Il est gris-brun avec des taches blanches parfois le long du corps. Il vit en groupe près du fond, se nourrissant de mollusques et crustacés. Il est vivipare à maturité tardive (8 ans) et gestation exceptionnellement longue soit 18 à 22 mois. En France, les prises par les chalutiers et palangriers alimentent les étals sous forme écorchée du nom de saumonette. En Norvège, il est plutôt pêché à l'aide de lignes de fond. Il est classé comme en danger critique d'extinction.

Le requin-taupe commun *Lamna nasus*

Largement distribué en Atlantique Nord entre la mer de Barents et le Maroc, en Méditerranée et dans l'hémisphère sud. Il se caractérise par une carène latérale sur le pédoncule caudal, cinq paires de fentes branchiales, une caudale en croissant avec carène et encoche du lobe supérieur, ainsi que des nageoires dorsales et anales très petites. De taille moyenne, 4 mètres, il peut être confondu avec le requin-taupe bleu *Isurus oxyrinchus*, plus allongé et qui possède une seule carène latérale. C'est un migrateur saisonnier qui se nourrit en surface de poissons vivant en bancs comme les maquereaux, les harengs et les sardines. Il est vivipare placentaire avec une gestation de 8 mois donnant naissance à 1 à 5 petits de 50 à 70 cm. On le pêche aux palangres pélagiques. 80 % du tonnage pêché en France (450 tonnes environ) provient de l'île d'Yeu.



Le requin souffre depuis toujours d'une terrible réputation, cause de toutes les peurs et de tous les fantasmes. Il n'est ni cruel ni sauvage : c'est un prédateur dont la fonction régulatrice est indispensable à l'équilibre écologique.

il est vulnérable en Méditerranée et quasi menacé partout ailleurs... Différents requins marteaux sont aussi vendus, dont une espèce est quasiment menacée et une autre en danger. L'ange de mer, quel joli nom ! *Squatina squatina*, en danger critique d'extinction partout... Bon appétit ! Imaginez que 33 % des Espagnols ignorent qu'ils mangent des requins sous les noms de *cazan* et *marrajo*... Et 76,4 % des Espagnols ignorent que ces produits sont des requins. En 2009, c'est l'Espagne qui est pointée du doigt ! Quoi que la France soit

en retard sur bien des points avec sa pêche spécialisée du requin-taupe et sa lenteur à décider. La France, note d'espoir, fait partie des 10 pays de l'Union européenne qui ont interdit le *finning*. Mais la seule à pêcher des espèces en danger critique de façon spécialisée (requin-taupe) c'est aussi elle. L'engagement est pris de fermer fin 2009 cette pêche (nous verrons...). En France métropolitaine nous comptons actuellement 92 espèces de poissons cartilagineux (53 requins, 34 raies et 5 chimères) dont 12 en danger critique avéré.

Le requin longimane (Carcharhinus longimanus) a été la cause d'une terrible actualité cette année en mer Rouge. L'attaque mortelle ne doit toutefois pas faire oublier que les requins sont infiniment plus les victimes des hommes que l'inverse. À titre d'exemple, et selon l'assureur de la FRESSM, AXA-Jean Lafont, en 36 ans, trois accidents sont à déplorer parmi les plongeurs fédéraux...



L.P. VEUILLEZ



En 25 ans les prises ont diminué de 50 % passant de 34 000 à 40 000 tonnes à 15 000 tonnes, alors que dans le même temps les efforts de pêche ont fortement augmenté. En 2007, on a pêché officiellement 8 230 tonnes de requins, 5 996 tonnes de raies et 365 tonnes de chimères. Parmi les requins, la petite roussette représente 4 930 tonnes (la plus pêchée) et les raies diverses 3 000 tonnes. Il est clair que les statistiques sont nécessaires, et c'est ce que le plan Barnier, qui vient d'être lancé, va financer avec notamment

des études de l'Institut pour la recherche et le développement, IRD (Dr Bernard Seret) sur les requins. Objectif louable de ce plan, rendre la pêche durable (des mesures et des

actions). Et maintenant Ocean 2012 avec un projet qui dépasse largement le cadre des requins pour prendre en compte l'ensemble des espèces océaniques pêchées! ■

Sites Web

DORIS
Observatoire des Ressources
 de l'Océan de la Région Méditerranéenne
doris.ffessm.fr

<<http://doris.ffessm.fr/accueil.asp>>

- Commission nationale environnement et biologie subaquatiques <<http://biologiesub.ffessm.fr/>>
- Shark Alliance <<http://www.sharkalliance.org/>>

* UICN: Union mondiale pour la nature